



Clinique du Pays de Rance

Dinan

PASSEPORT PÉDIATRIQUE



CE LIVRET APPARTIENT À

.....

Moi c'est Charli, je
vais te suivre tout au
long de se livret
pour te donner le
plus d'informations
possibles



SOMMAIRE

PRÉAMBULE _____ p. 04

CONSEILS _____ p. 05

- Pour expliquer l'hospitalisation à votre enfant

01 CONSULTATIONS _____ p. 06

- Chirurgien
- Anesthésiste

02 PRÉADMISSION _____ p. 07

- A l'accueil

03 ENVIRONNEMENT _____ p. 08

- Informations sur les chambres et le service d'hébergement

04 BIEN PRÉPARER LE JOUR J _____ p. 09

- Composition de la valise
- Consignes à respecter

05 LE CHEMIN DE L'HOSPITALISATION _____ p. 12

- De l'entrée à la sortie

06 RETOUR À LA MAISON _____ p. 13

EN CAS DE DOULEUR _____ p. 14

CHARTRE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ _____ p. 15



PREAMBULE



Madame, Monsieur,

Votre enfant va être hospitalisé afin de recevoir les soins dont il a besoin. Nous vous invitons à prendre un moment pour parcourir ce livret avec lui. Vous y trouverez des informations sur l'environnement hospitalier, les soins qui lui seront prodigués et le rôle de l'équipe soignante.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions à toutes les personnes que vous rencontrerez lors de la prise en charge de votre enfant. Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour rendre son séjour aussi court et serein que possible, en fonction des soins nécessaires.

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez aux équipes qui accompagneront votre enfant tout au long de son hospitalisation.



CONSEILS

Pour expliquer l'hospitalisation à votre enfant



Vous jouez un rôle essentiel dans la manière dont votre enfant vivra son hospitalisation. Expliquez-lui les raisons de son hospitalisation ainsi que le déroulement de son séjour à l'hôpital. Ce livret a été conçu pour vous aider à lui fournir des repères visuels, facilitant ainsi son adhésion aux soins.

Informez votre enfant en fonction de son âge et de son degré d'inquiétude. Il est très probable que votre enfant soit inquiet et cela est tout à fait normal. Les enfants de 3-4 ans ont du mal à maîtriser la notion du temps. Il suffit de les prévenir quelques jours avant. Vous pouvez informer les enfants les plus âgés dès que l'intervention est programmée. Discutez en également avec les frères et soeurs qui peuvent se poser des questions.

- ✓ Répondez à ses questions sans dramatiser
- ✓ Ne lui mentez pas sur ce qu'il va se passer
- ✓ Encouragez-le
- ✓ N'hésitez pas à lire des livres pour enfant sur le thème de l'hospitalisation.

La présence d'un parent ou d'un proche rassurera votre enfant tout au long de son hospitalisation



Etape 1

LA CONSULTATION Avec le **CHIRURGIEN**

La prise de médicaments :

10 jours avant l'opération

Si votre enfant suit un traitement lors de l'intervention, informez l'anesthésiste ou le chirurgien pour lui permettre de poursuivre ou d'adapter le traitement en cours



Etape 2

LA CONSULTATION Avec **L'ANESTHÉSISTE**



A quoi sert-elle ?

La consultation avec l'anesthésiste permet au médecin de :

- Choisir le type d'anesthésie
- Vous informer sur son déroulement
- Gérer la douleur postopératoire
- Préparer votre enfant
- Réduire tout risque prévisible

Le choix final du type d'anesthésie relève de la responsabilité du médecin anesthésiste-réanimateur.

Des examens complémentaires peuvent être prescrits : prise de sang, radiographie, consultation d'autres spécialistes. Ils ne sont ni obligatoires, ni systématiques.

- La présence de l'enfant et de l'un de ses parents est indispensable.
- Rendez-vous avec l'anesthésiste au plus tard 48h avant l'hospitalisation.
- L'heure précise d'entrée de votre enfant à la clinique vous sera précisée par l'infirmière la veille par téléphone.

A apporter :

- Le passeport pédiatrique
- Fiche 1 - Le questionnaire pré-anesthésique rempli et signé
- Les dernières ordonnances de votre enfant
- Les examens réalisés
- Le carnet de santé de votre enfant

Anticiper la sortie :

Le médecin vous remettra une ordonnance de sortie pour vous permettre de :

- Aller chercher les médicaments et les dispositifs médicaux (attelles...)
- Prendre RDV avec un(e) infirmier(e) et/ou kinésithérapeute pour le suivi postopératoire en fonction des consignes du médecin.

LA PRÉADMISSION

Au service d'accueil

En sortant de la consultation d'anesthésie, il est obligatoire de réaliser la préadmission de votre enfant.

Ce même jour, une visite du service d'ambulatoire vous sera proposée.

A apporter :

- Le livret de famille
- Les pièces d'identité des deux titulaires de l'autorité parentale. (Carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour sont acceptés)
- La décision judiciaire pour tout cas particulier relatif à la détention de l'autorité parentale
- La carte vitale, toute pièce justifiant d'une exonération (ALD, CMU, AME...)
- La carte mutuelle





CONNAITRE VOTRE ENVIRONNEMENT



Les services d'hébergement et l'hôtellerie

Pour le bien-être de votre enfant, son hospitalisation sera la plus courte possible en fonction de la nature de son opération.

Service d'hospitalisation **ambulatoire** pour une hospitalisation de - de 12h

- Au rez-de-chaussée



Service d'hospitalisation **complète** pour une hospitalisation de + de 12h

- Au 1^{er} étage



Vous pourrez lors de la préadmission choisir entre les différentes gammes proposées afin d'ajuster à vos attentes le service d'hébergement et d'hôtellerie.

Votre enfant sera installé en chambre seule pour plus de confort et d'intimité.

Pour retrouver nos prestations hôtelières, scannez le QR Code suivant ou rendez-vous sur notre site internet (<https://www.polyclinique-paysderance.com/votre-hospitalisation/prestations-hotelières-tarifs/>)

- Un seul parent est autorisé à dormir sur place
- L'attribution des chambres particulières dépend des disponibilités le jour de l'admission
- Dans certains cas, il peut y avoir un reste à charge





Comment préparer la valise de votre enfant ?

Vêtements :

- T-shirts et pantalons confortables/larges
- Sous vêtements de rechange
- Bodys
- Pyjama
- Chaussons

Affaires de toilette :

- Serviette de toilette
- Gant de toilette
- Savon et shampoing
- Brosse à cheveux
- Brosse à dent
- Dentifrice

Doudous et tétines

- Doudous et tétines

Lavez le doudou et la tétine la veille pour qu'ils puissent accompagner votre enfant au bloc opératoire

Jouets, jeux

- Ses jouets et jeux favoris

Pour les tout-petits

- T-shirts et pantalons confortables et larges
- Sous vêtements de rechange
- Bodys
- Pyjama
- Chaussons

Documents

- Autorisation d'opérer des mineurs complétée et signée par les deux titulaires de l'autorité parentale
- Livret de famille
- Pièce d'identité des deux titulaires de l'autorité parentale, décision judiciaire concernant l'autorité parentale ou avis de décès
- Carnet de santé de l'enfant
- Résultats d'examens ou radiographies

Même s'il n'est pas prévu que votre enfant passe la nuit à la clinique, nous vous conseillons de prévoir des affaires de toilette au cas où le médecin déciderait de le garder en observation.



BIEN PRÉPARER Le JOUR J

Les consignes à respecter

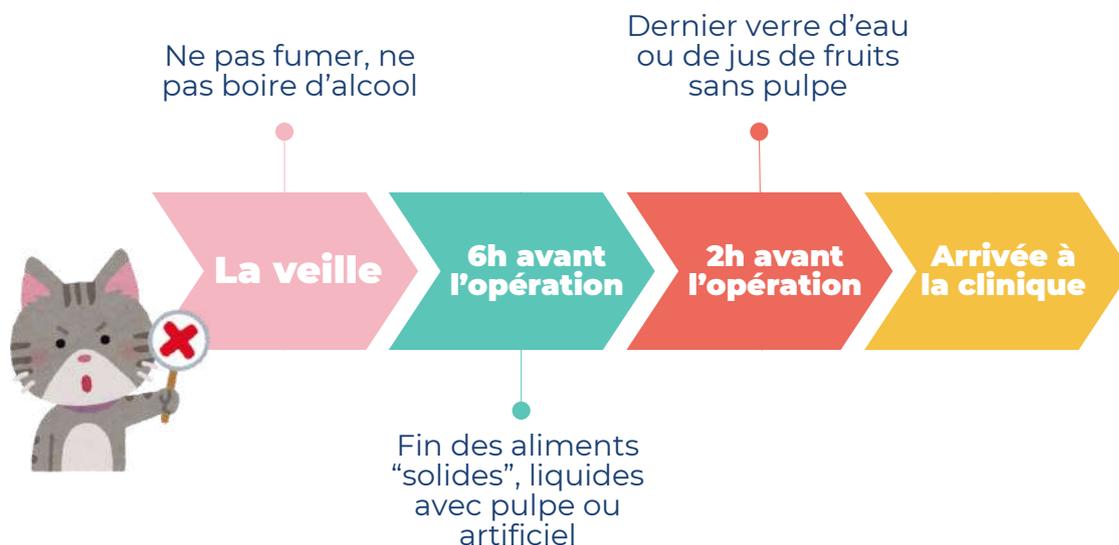


La veille et le matin de l'intervention

- Couper les ongles des mains et des pieds
- Retirer le vernis à ongles, les tatouages non permanents, les bijoux
- Prendre un bain ou une douche avec un savon doux. Savonner à la main, sans utiliser de gant de toilette, de la tête aux pieds jusqu'à ce que la mousse soit blanche. Insister sur les plis et orifices ainsi que sur la zone qui va être opérée
- Laver les cheveux avec le même savon
- Utiliser des serviettes propres pour se sécher
- Mettre un pyjama propre
- Se laver les dents
- Dormir dans des draps propres
- Le matin de l'intervention, se laver et mettre des vêtements propres
- Apporter des couches propres
- Bien respecter les consignes **de jeun** transmises par l'anesthésiste.



Les indications de jeun :



BIEN PRÉPARER Le JOUR J

Les consignes à respecter

Si votre enfant porte des lunettes :

- Apporter ses lunettes et leur étui
- Retirer ses lentilles de contact

Si votre enfant porte un appareil auditif :

- Apporter son appareil auditif et sa boîte.
L'appareil sera souvent retiré à l'entrée du bloc opératoire.



En cas de maladie



Si votre enfant est malade la semaine avant l'opération :

Ex : Fièvre, Toux grasse, Rhume, Ecoulement nasal, Angine, Conjonctivite, Diarrhée

↳ Consulter le médecin de votre enfant et prévenez l'anesthésiste que vous avez vu en consultation

Tout nouveau problème de santé peut obliger à reporter l'opération

LES POINTS ESSENTIELS À RESPECTER

- L'horaire d'arrivée dans les unités**
- L'horaire d'arrêt d'alimentation et de boisson**
- 2 douches avant l'opération : 1 la veille + 1 le jour de l'intervention**
- La présence obligatoire d'un des parents ou d'un proche pendant toute la journée de l'intervention**



Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends avec mes parents à l'accueil de la Clinique du Pays de Rance.
- Mes parents présentent mes documents d'entrée et mon règlement.
- Je me rends ensuite au rez-de-chaussé (si séjour ambulatoire) ou au 1er étage par l'ascenseur (si séjour d'hospitalisation complète) où je serai accueilli(e) par le personnel soignant pour me préparer à mon intervention.

Mon séjour

- Je mets la tenue de bloc.
- Le brancardier m'emmène au bloc opératoire (en voiture électrique ou en brancard). Mes parents peuvent m'accompagner jusqu'à l'entrée du bloc.
- Je suis pris en charge par le personnel du bloc opératoire.

La salle de réveil

- Je passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Pour me rassurer et me soutenir, un de mes parents pourra, si je le souhaite, être présent.

Retour en chambre

- Le brancardier me ramène dans ma chambre où je remets mes habits personnels.
- Si besoin le chirurgien et/ou l'anesthésiste repasse me voir.
- Les infirmier(e)s et aides-soignant(e)s passeront régulièrement dans ma chambre pour réaliser des soins. Je peux les appeler à tout moment si j'en ai besoin.

La sortie

- Avec l'accord du chirurgien et quand je me sens prêt(e), je quitte l'établissement.
- Je dois impérativement sortir accompagné(e) d'un de mes représentants légaux.
- Les documents de sortie m'auront été remis : bulletin de situation, bulletin de sortie, lettre de liaison, compte-rendu opératoire, les ordonnances et les consignes post opératoire, les RDV ultérieurs, l'arrêt scolaire et/ou pour le sport.



En cas de problème

Du lundi au vendredi, je contacte le secrétariat du chirurgien.
Le week-end, je contacte le n° de la clinique : 02 96 85 85 85

Contact du lendemain pour les séjours en ambulatoire

Le lendemain de mon intervention, ou le lundi si j'ai été opéré(e) le vendredi, la clinique me contacte pour prendre de mes nouvelles donc je reste joignable.

Questionnaire e-Satis

Dix jours après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Je peux donner en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la collation et l'organisation de la sortie.





EN CAS DE DOULEUR



Si tu as mal, il faut le dire aux adultes qui prennent soin de toi pour qu'ils t'aident et te soulagent. Pour choisir le bon traitement, ils ont besoin de savoir "combien" tu as mal. Pour leur dire, il existe différents moyens. On utilise le moyen le plus adapté à ton âge.

On peut te poser des questions :

- « Tu as mal un peu ? moyen ? beaucoup ? ou très fort ? »
- « Donne une note à ta douleur entre 0 et 10. »



On peut utiliser une réglette avec des visages.



On peut aussi utiliser une réglette avec un curseur qui monte et qui descend.

Important : il ne faut pas attendre d'avoir très mal pour le dire, car on soulage plus facilement une douleur si on s'en occupe dès le début.



On te donne des médicaments

Ces médicaments sont plus ou moins puissants selon que tu as un peu, beaucoup ou très mal. Ils existent sous différentes formes : comprimé, gélule ou gouttes à avaler, perfusion.

L'infirmière ou le médecin vérifient régulièrement que les médicaments sont efficaces en te demandant de dire "combien" tu as mal.



On utilise, en plus, d'autre moyens pour t'aider :

- On vérifie que tu es bien installé.
- On t'aide à être rassuré, relaxé, à penser à autre chose...



Si on doit te faire des soins ou des examens douloureux

Avant le soin ou l'examen :

- On t'explique à l'avance ce qu'on va te faire.

Pendant le soin ou l'examen :

- On t'aide à te distraire pour que tu penses à autre chose, que tu partes « ailleurs » (la distraction est un moyen très efficace !).

CHARTRE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ



Charte Européenne des Droits de l'Enfant Hospitalisé adoptée par le Parlement Européen le 13 mai 1986.

1 L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

2 Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

3 On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.

4 Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

5 On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

6 Les enfants doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

7 L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

8 L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9 L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10 L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.



Clinique du Pays de Rance
76 Rue Châteaubriand, 22100 Dinan
Tél : 02 96 85 85 85
Mail : ppr.direction@vivalto-sante.com
www.polyclinique-paysderance.com



Clinique du Pays de Rance
Dinan